

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décision du 26 août 2020 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire en faveur des fonctionnaires du ministère de l'intérieur appartenant au corps de conception et de direction de la police nationale

NOR : INTC2022749S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le décret n° 2020-710 du 10 juin 2020 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire aux personnels exerçant des fonctions supérieures de direction, d'encadrement ou d'expertise, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 10 juin 2020 fixant les montants maximum de la nouvelle bonification indiciaire pouvant être attribués aux agents exerçant des fonctions supérieures de direction, d'encadrement ou d'expertise ;

Vu l'arrêté du 21 août 2020 fixant, pour le ministère de l'intérieur et le ministère des outre-mer, le montant global en points d'indice majoré de la nouvelle bonification indiciaire pouvant être attribuée aux agents exerçant des fonctions supérieures de direction, d'encadrement ou d'expertise ;

Vu la décision du 21 août 2020 fixant, pour le ministère de l'intérieur et le ministère des outre-mer, la répartition du montant global en points d'indice majoré de la nouvelle bonification indiciaire pouvant être attribuée aux agents exerçant des fonctions supérieures de direction, d'encadrement ou d'expertise,

Décide :

Art. 1^{er}. – La nouvelle bonification indiciaire est attribuée aux fonctionnaires titulaires du corps de conception et de direction :

1. Exerçant leurs fonctions en administration centrale et à la préfecture de police, dans les conditions fixées par le tableau en annexe A ;

2. Exerçant leurs fonctions dans les services territoriaux et déconcentrés de la police nationale, dans les conditions fixées par le tableau en annexe B ;

3. Exerçant leurs fonctions dans les services centraux et territoriaux de la direction générale de la sécurité intérieure et dans les services de la direction du renseignement à la préfecture de police, dans les conditions fixées par le tableau en annexe C.

Les emplois supérieurs pour lesquels la nomination est laissée à la décision du Gouvernement, éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, ont par ailleurs fait l'objet d'une décision spécifique du ministre de l'intérieur.

Art. 2. – La présente décision entre en vigueur le 1^{er} septembre 2020 et sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 26 août 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de la police nationale,
F. VEAUX

ANNEXES

ANNEXE A

FONCTIONNAIRES DU CORPS DE CONCEPTION ET DE DIRECTION DE LA POLICE NATIONALE
EXERÇANT LEURS FONCTIONS EN SERVICES CENTRAUX ET À LA PRÉFECTURE DE POLICE*Services centraux*

1° Chef de service actif :

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Chef du service de la protection (SDLP)	1	130
Chef du service central de la police technique et scientifique (SCPTS)	1	130

2° Adjoint à un directeur des services actifs :

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Directeur central adjoint, chef d'état-major (DCSP)		110
Directeur central adjoint (DCPAF)	1	110
Directeur central adjoint (DCCRS)	1	110
Directeur central adjoint (DCPJ)	1	110
Directeur adjoint des ressources et des compétences de la police nationale (DRCPN)	1	110
Directeur central adjoint chargé du renseignement, chef du service central du renseignement territorial à la DCSP	1	110
Directeur adjoint de l'inspection générale de la police nationale (IGPN)	1	110
Directeur central adjoint du recrutement et de la formation (DCRFPN)	1	110

3° Chef d'état-major et adjoint :

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Chef d'état-major à la DCPJ	1	80
Chef d'état-major de la sous-direction de la lutte contre la criminalité organisée à la DCPJ	1	60
Chef de l'état-major à la DCSP	1	100
Adjoint au chef d'état-major au cabinet du DGPN	1	70
Adjoint au chef de l'état-major et chef de la division de l'information et des synthèses à la DCSP	1	70
Chef d'état-major au SDLP	1	60
Chef d'état-major à la DCPAF	1	100
Chef de l'état-major au SCPTS	1	50
Chef d'état-major à la DCRFPN	1	50

4° Directeur de cabinet ; conseiller technique ; adjoint à un conseiller ; responsable opérationnel dans un cabinet :

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Directeur de cabinet du directeur général de la police nationale, préfigurateur des fonctions de directeur général adjoint de la police nationale	1	120
Conseiller pour la communication, chef du service d'information et de communication de la police (SICOP) à la DGPN	1	80
Conseiller doctrine défense-planification-renseignement à la DGPN	1	80
Conseiller technologies de sécurité intérieure à la DGPN	1	60

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Conseiller social-ressources humaines du DGPN	1	80
Conseiller prospective et stratégie, préfigurateur des nouvelles fonctions de directeur du cabinet du directeur général de la police nationale	1	70
Conseiller judiciaire à la DGPN	1	80
Adjoint au conseiller judiciaire à la DGPN	1	70
Chef de l'unité de coordination des grands événements (UCGE) à la DGPN	1	40
Chef de l'inspection technique à la DCCRS	1	50

5° Chef d'un service opérationnel ou délégué à la direction générale de la police nationale (RAID) :

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Chef du RAID	1	100

6° Sous-directeur ; coordonnateur ; adjoint à un directeur ou à un chef de service actif ; secrétaire général :

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Sous-directeur des ressources, de l'évaluation et de la stratégie à la DCPJ	1	100
Sous-directeur de la lutte contre la criminalité organisée à la DCPJ	1	100
Sous-directeur chargé de l'anti-terrorisme à la DCPJ	1	100
Sous-directeur chargé de lutte contre la cybercriminalité à la DCPJ	1	80
Sous-directeur de la lutte contre la criminalité financière à la DCPJ	1	80
Sous-directeur du développement des compétences (DCRFPN)	1	90
Sous-directeur des méthodes et de l'appui (DCRFPN)	1	90
Sous-directeur du recrutement et des dispositifs promotionnels (DCRFPN)	1	90
Sous-directeur des ressources et des moyens (DCRFPN)	1	90
Sous-directeur des missions de sécurité à la DCSP	1	100
Sous-directeur des ressources humaines et de la logistique à la DCSP	1	100
Sous-directeur des audits et du contrôle interne à la DCSP	1	70
Adjoint au chef du service central du renseignement territorial à la DCSP	1	70
Secrétaire général du SCRT à la DCSP	1	50
Sous-directeur des opérations à la DCCRS	1	70
Sous-directeur de la logistique à la DCCRS	1	70
Sous-directeur des ressources humaines à la DCCRS	1	70
Sous-directeur des ressources à la DCPAF	1	100
Sous-directeur des frontières à la DCPAF	1	100
Sous-directeur de l'immigration et de l'éloignement à la DCPAF	1	100
Chef adjoint du service de la protection (SDLP)	1	100
Sous-directeur de la protection des personnes au SDLP	1	60
Sous-directeur des ressources et des moyens mobiles au SDLP	1	60
Sous-directeur de la sûreté au SDLP	1	60
Sous-directeur de la coopération de sécurité et de gouvernance à la DCI	1	80
Sous-directeur de l'administration et des finances à la DCI	1	80

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Secrétaire général à l'IGPN	1	70
Sous-directeur des réseaux des technologies avancées au Service des Technologies et des Systèmes d'Information de la Sécurité Intérieure	1	80
Sous-directeur des supports opérationnels au Service des Technologies et des Systèmes d'Information de la Sécurité Intérieure	1	80

7° Adjoint à un sous-directeur ; chef de service et adjoint ; chef d'un office central ou d'une division nationale opérationnelle ; chef d'un cabinet à l'IGPN ; chef de division ou équivalent ; adjoint à un chef de division :

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Adjoint au sous-directeur du développement des compétences (DCRFPN)	1	60
Adjoint au sous-directeur des méthodes et de l'appui (DCRFPN)	1	60
Adjoint au sous-directeur du recrutement et des dispositifs promotionnels (DCRFPN)	1	60
Chef de la division du pilotage et de la gouvernance (SCPTS)	1	70
Chef du pôle central d'identité judiciaire (SCPTS)	1	50
Chef du pôle central d'analyse des traces technologiques (SCPTS)	1	50
Adjoint au sous-directeur des missions de sécurité à la DCSP	1	70
Adjoint au sous-directeur des ressources humaines et de la logistique à la DCSP	1	60
Chef de la division des faits religieux et mouvances contestataires à la DCSP	1	50
Chef de la division de l'information économique et sociale à la DCSP	1	50
Chef du département des dérives urbaines, du repli identitaire et de prévention de la radicalisation et du terrorisme à la DCSP	1	50
Chef de la division de la documentation et de la veille technique à la DCSP	1	50
Chef du service national de police ferroviaire à la DCPAF	1	60
Chef de l'office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi des étrangers sans titre à la DCPAF	1	60
Chef du département stratégie, audit et risques à la DCPAF	1	60
Adjoint au sous-directeur de la lutte contre la criminalité organisée à la DCPJ	1	80
Adjoint au sous-directeur chargé de l'antiterrorisme, chef de la division de la logistique opérationnelle à la DCPJ	1	70
Adjoint au sous-directeur de la lutte contre la criminalité financière à la DCPJ	1	60
Adjoint au sous-directeur chargé de la lutte contre la cybercriminalité à la DCPJ	1	50
Chef de la division des relations internationales à la DCPJ	1	80
Chef du service central des courses et jeux (SCCJ) à la DCPJ	1	80
Adjoint au chef du service central des courses et jeux (SCCJ), chef de la division de la logistique et de la coordination opérationnelle à la DCPJ	1	50
Adjoint au sous-directeur des ressources, de l'évaluation et de la stratégie à la DCPJ	1	70
Chef de l'office central pour la répression des violences aux personnes à la DCPJ	1	60
Chef de l'office central de lutte contre le crime organisé à la DCPJ	1	70
Chef de l'office anti-stupéfiants à la DCPJ	1	70
Chef de l'office central pour la répression de la grande délinquance financière à la DCPJ	1	60
Chef de l'office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication à la DCPJ	1	60
Chef de l'office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales à la DCPJ	1	60

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Chef de la division nationale de la documentation criminelle et de la coordination de la police technique (DCPJ)	1	50
Adjoint au chef de la division nationale de la documentation criminelle et de la coordination de la police technique (DCPJ)	1	50
Chef de l'unité de coordination des enquêtes à l'IGPN	1	80
Chef du cabinet de l'amélioration de la maîtrise des risques AMARIS à l'IGPN	1	80
Chef du cabinet des inspections, des études et des audits CIEA à l'IGPN	1	70
Chef du cabinet de l'analyse, de la déontologie et de la règle à l'IGPN	1	50
Chef de la délégation de l'IGPN Paris (IGPN)	1	80
Adjoint au chef de la délégation de l'IGPN Paris	1	60
Chef de la mission d'appui et de conseil à l'IGPN	1	50
Chef de la division nationale des enquêtes à l'IGPN	1	50

8° Emploi de responsabilité de niveau 1 en administration centrale (hors direction active) :

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Chef du département du management et de la gestion des commissaires de police à la DRCPN	1	80
Chef du département de l'accompagnement des personnels de la police nationale à la DRCPN	1	80

PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS

1° Directeur :

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Directeur de la police judiciaire (DPJ)	1	140
Directeur de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP)	1	140
Directeur de l'ordre public et de la circulation (DOPC)	1	140
Directeur des services techniques et logistiques (DOSTL)	1	140
Directeur territorial de la sécurité de proximité de Paris (DSPAP)	1	110
Directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine (DSPAP)	1	110
Directeur territorial de la sécurité de proximité de la Seine-Saint-Denis (DSPAP)	1	110
Directeur territorial de la sécurité de proximité du Val-de-Marne (DSPAP)	1	110

2° Directeur adjoint :

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Directeur adjoint de la police judiciaire chargé des brigades centrales à la DPJ	1	110
Directeur adjoint de l'ordre public et de la circulation	1	110
Directeur adjoint de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne à la DSPAP	1	110
Directeur territorial adjoint de la sécurité de proximité de Paris à la DSPAP	1	80
Directeur territorial adjoint de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine à Nanterre (DSPAP)	1	80
Directeur territorial adjoint de la sécurité de proximité de la Seine-Saint-Denis à Bobigny (DSPAP)	1	80
Directeur territorial adjoint de la sécurité de proximité du Val-de-Marne à Créteil (DSPAP)	1	80
Directeur adjoint des ressources humaines	1	80

3° Sous-directeur :

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Sous-directeur du soutien opérationnel à la DSPAP	1	100
Sous-directeur des services spécialisés de l'agglomération à la DSPAP	1	100
Sous-directeur régional de la police des transports à la DSPAP	1	100
Sous-directeur de la lutte contre l'immigration irrégulière de l'agglomération parisienne à la DSPAP	1	70
Sous-directeur de l'ordre public de l'agglomération parisienne à la DOPC	1	100
Sous-directeur régional de la circulation et de la sécurité routières à la DOPC	1	100
Sous-directeur de la protection des institutions, des gardes et des transferts de l'agglomération parisienne à la DOPC	1	100
Sous-directeur de la gestion opérationnelle à la DOPC	1	100
Sous-directeur chargé du soutien à l'investigation à la DPJ	1	100
Sous-directeur chargé des affaires économiques et financières à la DPJ	1	100
Sous-directeur des services territoriaux à la DPJ	1	100

4° Adjoint à un sous-directeur ; chef d'état-major et adjoint ; conseiller technique ; responsable opérationnel :

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Adjoint au sous-directeur de l'ordre public de l'agglomération parisienne à la DOPC	1	50
Adjoint au sous-directeur de la gestion opérationnelle à la DOPC	1	50
Adjoint au sous-directeur de la protection des institutions, des gardes et des transferts de l'agglomération parisienne à la DOPC	1	50
Chef d'état-major à la DOPC	1	100
Commissaire à l'état-major à la DOPC	1	40
Chef de la division des unités opérationnelles spécialisées à la DOPC	1	40
Chef de la division régionale motocycliste (DRM) à la DOPC	1	50
Adjoint au sous-directeur des services spécialisés de l'agglomération et chef du service des compagnies de sécurisation et d'intervention à la DSPAP	1	50
Adjoint au sous-directeur du soutien opérationnel à la DSPAP	1	50
Adjoint au sous-directeur régional de police des transports, chef de la brigade des réseaux franciliens à la DSPAP	1	50
Adjoint au sous-directeur de la lutte contre l'immigration irrégulière de l'agglomération parisienne à la DSPAP	1	40
Chef d'état-major à la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne, à Paris (DSPAP)	1	100
Chef d'état-major adjoint à la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne, à Paris (DSPAP)	1	90
Chef d'état-major à la direction territoriale de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine, à Nanterre (DSPAP)	1	60
Chef d'état-major à la direction territoriale de la sécurité de proximité de la Seine-Saint-Denis, à Bobigny (DSPAP)	1	60
Chef d'état-major à la direction territoriale de la sécurité de proximité du Val-de-Marne, à Créteil (DSPAP)	1	60
Chef du département d'analyses et méthodes à l'état-major DSPAP	1	50
Chef de la sûreté territoriale à la DSPAP	1	60
Adjoint au chef de la brigade des réseaux franciliens de la SDRPT à la DSPAP	1	40
Chef d'état-major à la DPJ	1	60

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Conseiller technique chargé des affaires de police	1	50
Conseiller technique adjoint chargé des affaires de police	1	50

5° Responsable opérationnel et adjoint au responsable opérationnel dans les services territoriaux de la préfecture de police de Paris :

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Chef de district, commissaire central des 5 et 6es arrondissements à la DSPAP	1	60
Commissaire central du 8 ^e arrondissement à la DSPAP	1	40
Chef de district, commissaire central du 20 ^e arrondissement à la DSPAP	1	60
Chef de district, commissaire central « Paris Centre » à la DSPAP	1	60
Commissaire Central du 15 ^e arrondissement à la DSPAP	1	50
Commissaire Central du 16 ^e arrondissement à la DSPAP	1	50
Commissaire Central du 17 ^e arrondissement à la DSPAP	1	50
Commissaire Central du 18 ^e arrondissement à la DSPAP	1	50
Commissaire Central du 19 ^e arrondissement à la DSPAP	1	50
Commissaire Central du 10 ^e arrondissement à la DSPAP	1	40
Commissaire Central du 11 ^e arrondissement à la DSPAP	1	40
Commissaire Central du 12 ^e arrondissement à la DSPAP	1	40
Commissaire Central du 13 ^e arrondissement à la DSPAP	1	40
Commissaire Central du 14 ^e arrondissement à la DSPAP	1	40
Commissaire central adjoint des 5 et 6es arrondissements à la DSPAP	1	40
Commissaire central adjoint du 18 ^e arrondissement à la DSPAP	1	40
Commissaire central adjoint du 19 ^e arrondissement à la DSPAP	1	40
Commissaire central adjoint du 20 ^e arrondissement à la DSPAP	1	40
Commissaire central adjoint « Paris Centre » à la DSPAP	1	40
Chef de district, commissaire central d'Asnières, de la direction territoriale de sécurité et de proximité des Hauts-de-Seine (DSPAP)	1	60
Chef de district, commissaire central de Nanterre de la direction territoriale de sécurité et de proximité des Hauts-de-Seine (DSPAP)	1	60
Chef de district, commissaire central de Boulogne-Billancourt, de la direction territoriale de sécurité et de proximité des Hauts-de-Seine (DSPAP)	1	60
Chef de district, commissaire central d'Antony, de la direction territoriale de sécurité et de proximité des Hauts-de-Seine (DSPAP)	1	60

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Chef de district, commissaire central de Bobigny de la direction territoriale de sécurité et de proximité de la Seine-Saint-Denis (DSPAP)	1	60
Chef de district, commissaire central de Saint-Denis de la direction territoriale de sécurité et de proximité de la Seine-Saint-Denis (DSPAP)	1	60
Chef de district, commissaire central d'Aulnay-sous-Bois de la direction territoriale de sécurité et de proximité de la Seine-Saint-Denis (DSPAP)	1	60
Chef de district, commissaire central de Montreuil-sous-Bois de la direction territoriale de sécurité et de proximité de la Seine-Saint-Denis (DSPAP)	1	60
Chef de district, commissaire central de Créteil de la direction territoriale de sécurité et de proximité du Val-de-Marne (DSPAP)	1	60
Chef de district, commissaire central de L'Haÿ-les-Roses de la direction territoriale de sécurité et de proximité du Val-de-Marne (DSPAP)	1	60
Chef de district, commissaire central de Vitry-sur-Seine de la direction territoriale de sécurité et de proximité du Val-de-Marne (DSPAP)	1	60
Chef de district, commissaire central de Nogent-sur-Marne de la direction territoriale de sécurité et de proximité du Val-de-Marne (DSPAP)	1	60
Commissaire central d'Aubervilliers, à la direction territoriale de la sécurité de proximité de la Seine-Saint-Denis (DSPAP)	1	40
Chef de circonscription de La Courneuve à la direction territoriale de sécurité et de proximité de la Seine-Saint-Denis (DSPAP)	1	40
Commissaire central du Kremlin-Bicêtre à la direction territoriale de la sécurité de proximité du Val-de-Marne (DSPAP)	1	40
Chef de circonscription d'Épinay-sur-Seine, à la direction territoriale de la sécurité de proximité de la Seine-Saint-Denis (DSPAP)	1	40
Chef de la sûreté territoriale à Nanterre, à la direction territoriale de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine (DSPAP)	1	60
Chef de la sûreté territoriale à Bobigny à la direction territoriale de la sécurité de proximité de la Seine-Saint-Denis (DSPAP)	1	60
Chef de la sûreté territoriale à Créteil à la direction territoriale de la sécurité de proximité du Val-de-Marne (DSPAP)	1	60
Chef du service de nuit d'agglomération à la DSPAP	1	50
Chef adjoint du service de nuit d'agglomération à la DSPAP	1	40
Chef de la brigade de répression de la délinquance contre la personne à la DPJ	1	40
Chef de la brigade criminelle à la DPJ	1	50
Chef de la brigade des stupéfiants à la DPJ	1	40
Chef de la brigade de répression du proxénétisme à la DPJ	1	40
Chef de la brigade de répression du banditisme à la DPJ	1	40
Chef de la brigade de recherches et d'interventions à la DPJ	1	40
Chef de la brigade de protection des mineurs à la DPJ	1	40
Chef de la brigade financière à la DPJ	1	50
Chef de la brigade de la répression de la délinquance astucieuse à la DPJ	1	40
Chef de la brigade des fraudes aux moyens de paiement à la DPJ	1	40
Chef de la brigade de répression de la délinquance économique à la DPJ	1	40
Chef de la brigade d'enquêtes sur les fraudes aux technologies de l'information à la DPJ	1	40
Chef de la brigade de recherches et d'investigations financières à la DPJ	1	40
Chef du service régional de l'identité judiciaire à la DPJ	1	40

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Chef du 1 ^{er} district de police judiciaire à la DPJ	1	40
Chef du 2 ^e district de police judiciaire à la DPJ	1	50
Chef du 3 ^e district de police judiciaire à la DPJ	1	40
Chef du service départemental de la police judiciaire des Hauts-de-Seine-Nanterre-(DPJ)	1	40
Chef du service départemental de police judiciaire de la Seine-Saint-Denis-Bobigny-(DPJ)	1	50
Chef du service départemental de police judiciaire du Val-de-Marne-Créteil-(DPJ)	1	40

ANNEXE B

**FONCTIONNAIRES DU CORPS DE CONCEPTION ET DE DIRECTION DE LA POLICE NATIONALE
EXERÇANT LEURS FONCTIONS DANS LES SERVICES TERRITORIAUX ET DÉCONCENTRÉS DE LA
POLICE NATIONALE**

1^o Chef de service zonal, interrégional, régional et adjoint : directeur zonal des compagnies républicaines de sécurité ; directeur zonal de la police aux frontières ; directeur interrégional de la police judiciaire ; directeur du service régional de police judiciaire ; chef de la délégation de l'IGPN :

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	DÉSIGNATION des villes	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Directeur zonal des CRS Sud-Ouest	Bordeaux	1	60
Directeur zonal des CRS Nord	Lille	1	60
Directeur zonal des CRS Sud-Est	Lyon	1	70
Directeur zonal des CRS Sud	Marseille	1	70
Directeur zonal des CRS Est	Châtel Saint-Germain	1	60
Directeur zonal des CRS Ouest	Rennes	1	60
Directeur zonal des CRS Paris	Vélizy	1	80
Directeur zonal de la police aux frontières-Zone Sud-Ouest	Bordeaux	1	60
Directeur zonal de la police aux frontières-Zone Nord	Lille	1	80
Directeur zonal de la police aux frontières-Zone Sud-Est	Lyon	1	60
Directeur zonal de la police aux frontières-Zone Sud	Marseille	1	80
Directeur zonal de la police aux frontières-Zone Est	Metz	1	60
Directeur zonal de la police aux frontières-Zone Ouest	Rennes	1	60
Directeur interrégional de police judiciaire, directeur du service régional	Bordeaux	1	100
Directeur interrégional de police judiciaire, directeur du service régional	Dijon	1	80
Directeur interrégional de police judiciaire, directeur du service régional	Lille	1	100
Directeur interrégional de police judiciaire, directeur du service régional	Lyon	1	100
Directeur interrégional de police judiciaire, directeur du service régional	Marseille	1	100
Directeur interrégional de police judiciaire, directeur du service régional	Orléans	1	80
Directeur interrégional de police judiciaire, directeur du service régional	Pointe-à-Pitre	1	80
Directeur interrégional de police judiciaire, directeur du service régional	Rennes	1	100
Directeur interrégional de police judiciaire, directeur du service régional	Strasbourg	1	100
Directeur interrégional adjoint de police judiciaire	Bordeaux	1	70
Directeur interrégional adjoint de police judiciaire	Dijon	1	50
Directeur interrégional adjoint de police judiciaire	Lille	1	70

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	DÉSIGNATION des villes	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Directeur interrégional adjoint de police judiciaire	Lyon	1	80
Directeur interrégional adjoint de police judiciaire	Marseille	1	80
Directeur interrégional adjoint de police judiciaire	Orléans	1	60
Directeur interrégional adjoint de police judiciaire	Pointe-à-Pitre	1	50
Directeur interrégional adjoint de police judiciaire	Rennes	1	60
Directeur interrégional adjoint de police judiciaire	Strasbourg	1	70
Directeur du service régional de police judiciaire	Angers	1	50
Directeur du service régional de police judiciaire	Clermont-Ferrand	1	50
Directeur du service régional de police judiciaire	Limoges	1	50
Directeur du service régional de police judiciaire	Montpellier	1	60
Directeur du service régional de police judiciaire	Nancy	1	60
Directeur du service régional de police judiciaire	Reims	1	60
Directeur du service régional de police judiciaire	Rouen	1	60
Directeur du service régional de police judiciaire	Toulouse	1	60
Directeur régional de police judiciaire	Ajaccio	1	100
Directeur régional de police judiciaire	Versailles	1	100
Directeur régional adjoint de police judiciaire	Versailles	1	70
Chef de la délégation de l'IGPN Marseille	Marseille	1	60

2° Chef de service départemental et adjoint : directeur départemental de la sécurité publique commissaire central ; directeur départemental de la sécurité publique chef de district commissaire central ; directeur départemental de la sécurité publique chef de circonscription ; directeur départemental de la sécurité publique ; chef du service de sécurité de proximité ; directeur départemental de la police aux frontières :

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	DÉSIGNATION des villes	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Ajaccio	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Amiens	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Angers	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Annecy	1	60
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Avignon	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Bastia	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Beauvais	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Besançon	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Caen	1	80
Directeur territorial de la police nationale	Cayenne	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Charleville-Mézières	1	60
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Chartres	1	60
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Clermont-Ferrand	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Dijon	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Evreux	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Fort-de-France	1	100

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	DÉSIGNATION des villes	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Grenoble	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	La Rochelle	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Le Mans	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Limoges	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Montpellier	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Nantes	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Nice	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Nîmes	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Orléans	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Pau	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Perpignan	1	60
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Pointe-à-Pitre	1	100
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Poitiers	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Quimper	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Reims	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Saint-Denis de La Réunion	1	100
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Strasbourg	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Toulouse	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Tours	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Troyes	1	60
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central	Valence	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique, chef de district et commissaire central	Mulhouse	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique, chef de district et commissaire central	Nancy	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique, chef de district et commissaire central	Saint-Etienne	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique, chef de district et commissaire central	Toulon	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique et chef de circonscription	Auxerre	1	60
Directeur départemental de la sécurité publique et chef de circonscription	Laon	1	60
Directeur départemental de la sécurité publique et chef de circonscription	Macon	1	60
Directeur départemental de la sécurité publique et chef de circonscription	Vannes	1	60
Directeur départemental de la sécurité publique, chef de district et chef de circonscription	Saint-Lô	1	60
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central- Coordonnateur zonal de la zone de défense Sud-Ouest	Bordeaux	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique, Coordonnateur zonal de la zone de défense Nord	Lille	1	110
Directeur départemental de la sécurité publique, Coordonnateur zonal de la zone de défense Sud-Est	Lyon	1	110

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	DÉSIGNATION des villes	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Directeur départemental de la sécurité publique-Coordonnateur zonal de la zone de défense Sud	Marseille	1	110
Directeur territorial de la police nationale	Mayotte	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique, chef de district et commissaire central-Coordonnateur zonal de la zone de défense Est	Metz	1	100
Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central-Coordonnateur zonal de la zone de défense Ouest	Rennes	1	100
Directeur départemental de la sécurité publique	Arras	1	100
Directeur départemental de la sécurité publique	Cergy-Pontoise	1	100
Directeur départemental de la sécurité publique	Evry	1	100
Directeur départemental de la sécurité publique	Melun	1	100
Directeur départemental de la sécurité publique	Rouen	1	80
Directeur départemental de la sécurité publique	Versailles	1	100
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique	Arras	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique	Cergy-Pontoise	1	80
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique	Evry	1	80
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique	Lille	1	80
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique	Lyon	1	80
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique	Marseille	1	80
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique	Melun	1	80
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique	Versailles	1	80
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central	Brest	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central	Cherbourg	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central	Creil	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central	Lorient	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central	Rouen	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et chef de circonscription	Annemasse	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et chef de circonscription	Dreux	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central adjoint	Ajaccio	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central adjoint	Amiens	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central adjoint	Bastia	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central adjoint	Bordeaux	1	60

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	DÉSIGNATION des villes	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Adjoint au directeur territorial de la police nationale, chef du service territorial de sécurité publique	Cayenne	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique, commissaire central adjoint	Fort-de-France	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central adjoint	Grenoble	1	60
Adjoint au directeur territorial de la police nationale, chef du service territorial de la police aux frontières	Mayotte	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central adjoint	Montpellier	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central adjoint	Mulhouse	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central adjoint	Nantes	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central adjoint	Nice	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central adjoint	Pointe-à-Pitre	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central adjoint	Rennes	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central adjoint	Saint-Denis de La Réunion	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central adjoint	Saint-Etienne	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central adjoint	Strasbourg	1	60
Directeur départemental adjoint de la sécurité publique et commissaire central adjoint	Toulouse	1	60
Chef du service territorial de la police aux frontières	Cayenne	1	40
Chef du service territorial de police judiciaire	Cayenne	1	40
Chef du service territorial de sécurité publique	Mayotte	1	40

3° Chef de district et commissaire central ; commissaire central ; chef de circonscription :

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	DÉSIGNATION des villes	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Chef de circonscription	Argenteuil	1	60
Chef de circonscription	Arras	1	60
Chef de circonscription	Cergy-Pontoise	1	60
Chef de circonscription	Corbeil	1	60
Chef de circonscription	Fontainebleau	1	60
Chef de circonscription	La Seyne-sur-Mer	1	60
Chef de circonscription	Le Port	1	60
Chef de circonscription	Montgeron	1	60
Chef de circonscription	Montbéliard	1	60
Chef de circonscription	Saint-Geneviève-des-Bois	1	60
Chef de circonscription	Saint-Pierre	1	60
Chef de circonscription	Sarcelles	1	60

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	DÉSIGNATION des villes	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Chef de district et commissaire central	Bayonne	1	60
Chef de district et commissaire central	Béthune	1	60
Chef de district et commissaire central	Dunkerque	1	60
Chef de district et commissaire central	Evry	1	60
Chef de district et commissaire central	Juvisy-sur-Orge	1	60
Chef de district et commissaire central	Le Havre	1	60
Chef de district et commissaire central	Marseille	1	60
Chef de district et commissaire central	Martigues	1	60
Chef de district et commissaire central	Meaux	1	60
Chef de district et commissaire central	Melun	1	60
Chef de district et commissaire central	Palaiseau	1	60
Chef de district et commissaire central	Torcy	1	60
Commissaire central	Béziers	1	60
Commissaire central	Calais	1	60
Commissaire central	Conflans-Sainte-Honorine	1	60
Commissaire central	Douai	1	60
Commissaire central	Elancourt	1	60
Commissaire central	Lens	1	60
Commissaire central	Les Mureaux	1	60
Commissaire central	Mantes-la-Jolie	1	60
Commissaire central	Maubeuge	1	60
Commissaire central	Saint-Germain-en-Laye	1	60
Commissaire central	Sartrouville	1	60
Commissaire central	Thionville	1	60
Commissaire central	Valenciennes	1	60
Commissaire central	Versailles	1	60
Commissaire central	Vitrolles	1	60

4° Chef de service : chef du service de sécurité de proximité (SSP) ; chef du service départemental du renseignement territorial (SDRT) ; chef de la sûreté départementale (SD) ; chef du service de l'ordre public (SOP) ; chef d'état-major :

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	DÉSIGNATION des villes	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Chef du service d'intervention, d'aide et d'assistance de proximité	Conflans-Sainte-Honorine	1	60
Chef du service d'intervention, d'aide et d'assistance de proximité	Lens	1	60
Chef du service d'intervention, d'aide et d'assistance de proximité	Saint-Denis de La Réunion	1	60
Chef du service d'intervention, d'aide et d'assistance de proximité	Sarcelles	1	60
Chef du service départemental du renseignement territorial	Ajaccio	1	40
Chef du service départemental du renseignement territorial	Amiens	1	40
Chef du service départemental du renseignement territorial	Bordeaux	1	50

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	DÉSIGNATION des villes	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Chef du service départemental du renseignement territorial	Cergy-Pontoise	1	50
Chef du service départemental du renseignement territorial	Evry	1	50
Chef du service départemental du renseignement territorial	Lille	1	50
Chef du service départemental du renseignement territorial	Lyon	1	50
Chef du service départemental du renseignement territorial	Marseille	1	50
Chef du service départemental du renseignement territorial	Melun	1	50
Chef du service départemental du renseignement territorial	Metz	1	40
Chef du service départemental du renseignement territorial	Montpellier	1	40
Chef du service départemental du renseignement territorial	Nice	1	40
Chef du service départemental du renseignement territorial	Rennes	1	40
Chef du service départemental du renseignement territorial	Rouen	1	40
Chef du service départemental du renseignement territorial	Strasbourg	1	40
Chef du service départemental du renseignement territorial	Toulouse	1	40
Chef du service départemental du renseignement territorial	Versailles	1	50
Chef de la sûreté départementale	Amiens	1	60
Chef de la sûreté départementale	Bordeaux	1	60
Chef de la sûreté départementale	Cergy-Pontoise	1	60
Chef de la sûreté départementale	Evry	1	60
Chef de la sûreté départementale	Fort-de-France	1	60
Chef de la sûreté départementale	Grenoble	1	60
Chef de la sûreté départementale	Lens	1	60
Chef de la sûreté départementale	Lille	1	60
Chef de la sûreté départementale	Lyon	1	60
Chef de la sûreté départementale	Marseille	1	60
Chef de la sûreté départementale	Melun	1	60
Chef de la sûreté départementale	Montpellier	1	60
Chef de la sûreté départementale	Mulhouse	1	60
Chef de la sûreté départementale	Nantes	1	60
Chef de la sûreté départementale	Pointe-à-Pitre	1	60
Chef de la sûreté départementale	Reims	1	60
Chef de la sûreté départementale	Rouen	1	60
Chef de la sûreté départementale	Saint-Denis de La Réunion	1	60
Chef de la sûreté départementale	Strasbourg	1	60
Chef de la sûreté départementale	Toulon	1	60
Chef de la sûreté départementale	Toulouse	1	60
Chef de la sûreté départementale	Versailles	1	60
Chef de la sûreté urbaine-Elancourt agglomération	Elancourt	1	60
Chef de la sûreté urbaine	Le Havre	1	60

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	DÉSIGNATION des villes	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Chef de la sûreté urbaine	Lille	1	60
Chef du service de l'ordre public et de soutien	Lyon	1	60
Chef d'état-major	Arras	1	60
Chef d'état-major	Cergy-Pontoise	1	60
Chef d'état-major	Evry	1	60
Chef d'état-major	Lille	1	60
Chef d'état-major	Lyon	1	60
Chef d'état-major	Marseille	1	60
Chef d'état-major	Melun	1	60
Chef d'état-major	Nice	1	60
Chef d'état-major	Versailles	1	60

5° Chef d'antenne spécialisée :

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	DÉSIGNATION des villes	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Directeur de la police aux frontières de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle-Le Bourget	Roissy-en-France	1	100
Directeur adjoint de la police aux frontières de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle-Le Bourget	Roissy-en-France	1	60
Directeur de la police aux frontières de l'aéroport d'Orly	Orly	1	60
Chef de l'antenne PJ	Bastia	1	50

6° Directeur zonal au recrutement et à la formation de la police nationale ; directeur d'Ecole nationale de police (ENP) ; directeur de l'Ecole nationale supérieure de la police (ENSP) ; adjoint à un directeur (ENSP) ; directeur de l'Institut national de police scientifique (INPS) :

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	DÉSIGNATION des villes	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Directeur de l'Ecole nationale supérieure de la police (ENSP)	Saint-Cyr-au-Mont-d'Or	1	100
Adjoint au directeur des formations et de la recherche, chef du département des formations professionnelles des officiers de police, chef du site de Cannes-Ecluse (ENSP)	Cannes-Ecluse	1	60
Directeur zonal au recrutement et à la formation de la police nationale sud (DZRFPN) et directeur de l'Ecole nationale de police (ENP)	Nîmes	1	60
Directeur de l'Institut national de police scientifique (INPS)	Ecully	1	100

7° Directeur de cabinet auprès du préfet délégué à la défense et à la sécurité ; conseiller ; coordonnateur :

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	DÉSIGNATION des villes	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Directeur de cabinet du préfet délégué pour la défense et la sécurité de la zone Sud-Ouest	Bordeaux	1	60
Directeur de cabinet du préfet délégué pour la défense et la sécurité de la zone Sud-Est	Lyon	1	60
Directeur de cabinet du préfet délégué pour la défense et la sécurité de la zone Nord	Lille	1	60
Conseiller auprès du préfet de police	Marseille	1	60
Directeur de cabinet du préfet délégué pour la défense et la sécurité de la zone Est	Metz	1	60
Coordonnateur adjoint pour la sécurité, placé auprès des préfets de Haute-Corse et de Corse-du-Sud	Ajaccio	1	60

ANNEXE C

FONCTIONNAIRES DU CORPS DE CONCEPTION ET DE DIRECTION DE LA POLICE NATIONALE
EXERÇANT LEURS FONCTIONS DANS LES SERVICES CENTRAUX ET TERRITORIAUX DE LA
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DANS LES SERVICES DE LA
DIRECTION DU RENSEIGNEMENT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE de bénéficiaires	NOMBRE de points
Annexe C faisant l'objet d'une décision distincte, non publiée conformément aux dispositions de l'article L. 861-1 du code de la sécurité intérieure	48	3550